

## FRANCHE COMTE

Bulletin N° 9 . Semaine 22 . 2 pages

### Pluies du 23 au 29 mai :

Les précipitations ont été quasi nulles sur la semaine écoulée avec tout au plus 7 mm très localement.

### Prévisions du 01 au 06 juin

Après un rafraîchissement passager mercredi, un temps sec et bien ensoleillé devrait à nouveau s'installer jusqu'en fin de semaine. Les températures devraient repartir à la hausse et la chaleur s'intensifier (maximales de 29-30°C). Un risque de gèle semble se profiler à partir de dimanche.

Indice de confiance : 3/5

Source Météo France

### Stades

Avec des températures toujours supérieures aux normales saisonnières, la vigne poursuit son développement à bon rythme. Le manque de eau commence toutefois à se faire ressentir dans certains secteurs du vignoble où l'on observe une pousse ralentie

Les stades moyens tous cépages confondus se situent entre pleine floraison et baies de 2-3 mm. Dans les parcelles les plus tardives, on est encore dans la première phase de la floraison, tandis que dans les situations les plus précoces, on se rapproche à grand pas du stade petit pois.

2011 commence à prendre quelques jours d'avance sur 2007 et près de 25 jours d'avance sur 2010.



Stade "baies 2 à 3 mm"

	Parcelles les plus précoces	Parcelles les plus tardives	Chardonnay de Haute-Saône
Tous les cépages	Baies 4-5mm	Début floraison	Fin floraison

### Mildiou

➤ **Pluies des 21-22 mai (Montigny-Mesnay)** : conformément à ce qui avait été avancé dans le précédent bulletin, ces pluies n'ont pas fait évoluer la situation. Aucun symptôme n'a été noté hier sur les parcelles observées.

### Etat sur les contaminations en cours :

➤ **Pluies des 26 au 27 mai** : ces pluies faibles de courte durée ont été rapidement absorbées et le temps d'humectation du feuillage n'a pas été suffisant pour permettre une contamination. La probabilité d'un tel événement est quasi nulle.

➤ **Pluies en cours depuis hier soir** : là encore, au vu des quantités de eau tombées jusqu'à ce matin 09h00 (0 à 5 mm), le risque de contaminations est très peu probable. A suivre pour le reste de la journée.

**La situation est donc toujours parfaitement saine dans le vignoble jurassien et le risque mildiou demeure faible.**

### Rappel Mildiou / Oïdium / Black-Rot

**Pour ces 3 maladies, rappelons que le risque de contaminations des grappes est à son maximum à partir de floraison-nouaison et demeure possible jusqu'à fermeture complète. Les symptômes correspondants pourront continuer à s'exprimer après ce stade.**

Vigne

## Oïdium

A ce stade, la majorité des parcelles du réseau bénéficiant d'une protection demeurent toujours indemnes d'oïdium.

Néanmoins, on note une légère évolution de la maladie sur les 7 derniers jours dans les témoins non traités hors réseau. La valeur maximale notée est de 14% de feuilles attaquées. Le tout premier symptôme sur grappes a été décelé sur un cep déjà fortement concerné sur le feuillage.

Les parcelles touchées sont à l'heure actuelle majoritairement des Chardonnays.

**La floraison est en passe de se terminer et la nouaison est déjà bien amorcée dans de nombreuses parcelles. A ce stade, la situation oïdium demeure toujours saine dans le vignoble. Néanmoins, la surveillance ne doit pas être relâchée. La dynamique tardive de l'oïdium observée ces dernières années doit conduire à une certaine vigilance.**

## Black-rot

La situation reste très saine puisqu'un seul symptôme a été trouvé.

## Botrytis

La stade A (chute des capuchons floraux à baies de 2-3 mm) est atteint dans bon nombre de situations.

L'approche du risque botrytis doit être envisagée conformément aux principes décrits dans la Note Nationale Botrytis 2011.

Vous trouverez plus d'information sur le lien suivant :

[http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=217](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=217)

## Vers de Grappe

Les derniers comptages effectués hier confirment la tendance décrite la semaine dernière. Une majorité de parcelles se situe à moins de 10 glomérules pour 100 grappes.

**La 1<sup>ère</sup> génération de tordeuses aura donc été globalement faible en 2011 et, à notre connaissance, le seuil d'intervention fixé à 50-60 glomérules pour 100 grappes n'aura jamais été dépassé.**

➤ **2<sup>ème</sup> génération** : d'après le modèle, le début du vol de cochylis est imminent dans les secteurs précoces. Dans les secteurs tardifs, les premières captures pourraient débuter d'ici la fin de la semaine.

## Cicadelle Flavescence Dorée

Rappel : conformément à la réglementation, une lutte obligatoire contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être mise en œuvre dans les cas suivants :

- En parcelles de vignes mères de greffons et de porte-greffes, une 1<sup>ère</sup> intervention dirigée contre l'insecte vecteur doit avoir lieu d'ici la fin de semaine.

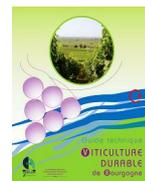
La 2<sup>ème</sup> intervention doit être programmée 12 à 14 jours après la première, soit autour du 15 juin.

- En pépinières : la couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.

**Pour plus d'informations sur les maladies et ravageurs, nous vous invitons à vous reporter au guide de la viticulture durable de Bourgogne accessible sur :**

<http://www.sl.chambagri.fr/votre-vignoble-et-votre-vin/95-guide-technique-viticulture-durable-de-bourgogne>

**ou directement :** <http://fr.calameo.com/read/0002002449e2bd5ddc468>



Oïdium sur inflorescence : feutrage sur pédicelle et sur capuchon floral



Eudemis sortant de son glomérule

**Prochain BSV : mardi 07 juin**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté et rédigé par la Société de Viticulture du Jura en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or et le SRAL Bourgogne, à partir des observations réalisées par : Société de Viticulture du Jura . Coopérative Terre Comtoise . Interva I- Vignoble Guillaume

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.